

Plan d'action de suivi de l'Université de Moncton

(22 décembre 2022)

Puisque l'Université de Moncton a entamé un nouveau cycle de planification stratégique en 2022, c'est un moment propice pour élaborer un nouveau *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques* axé sur la réussite et l'expérience étudiantes pour remplacer la *Politique d'évaluation des programmes* (2013). Pour cette raison, nous avons saisi l'occasion de participer au deuxième cycle de la vérification des cadres d'assurance de la qualité dans les universités des Maritimes.

Nous remercions sincèrement M. Serge Desmarais, Ph. D., professeur émérite au Département de psychologie de l'Université de Guelph, et M. Michel Laurier, Ph. D., professeur auxiliaire en mesure et évaluation en éducation à l'Université d'Ottawa, tous les deux membres du Comité de vérification du Conseil d'assurance de la qualité des universités de l'Ontario. Nous avons lu avec grand intérêt leur rapport d'évaluation reçu le 22 septembre 2022 et avons pu constater qu'ils ont bien saisi les défis de notre université. Nous notons le souci qu'ils ont mis à réfléchir aux modifications éventuelles qui nous permettraient d'améliorer nos processus dans le but d'assurer la qualité de nos programmes d'études et de nos services de soutien académiques.

Consultation

Depuis la réception du rapport d'évaluation, la consultation sur le nouveau *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques* se poursuit en s'élargissant au fil des semaines, les personnes et instances suivantes ayant été consultées à une ou plusieurs reprises au cours de la session d'automne 2022 :

- Recteur
- Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et président du Comité des programmes (CPR)
- Vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) / Vice-doyen de la FESR
- Secrétaire générale
- Leader de la stratégie, Plan stratégique
- Registrariat / DGT
- Chercheur institutionnel
- Président, Comité conjoint de planification (CCJ)
- Doyennes et doyens de faculté, doyenne des études, Campus d'Edmundston, et doyen des études, Campus de Shippagan (RDD)
- Direction générale de la Formation continue
- Direction générale de la bibliothèque
- Directrice-conservatrice, Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (GALRC)
- Vice-doyennes et vice-doyens avec représentation étudiante (RVD)
- Représentant au Comité consultatif AUA-CESPM sur l'assurance de la qualité
- Directions, programmes avec agrément
- Direction, Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE)
- Codirections, Gestion stratégique de l'effectif étudiant (DGGSEÉ)
- Direction, Service aux étudiantes et étudiants (UMCE)
- Direction, Service aux étudiants et recrutement (UMCS)
- Direction, Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (SARSA)

Objectifs

La mise en œuvre des recommandations de l'équipe d'évaluation nous permettra d'atteindre les objectifs suivants, entre autres :

- Élaborer un nouveau *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques* axé sur la réussite et l'expérience étudiantes pour remplacer la *Politique d'évaluation des programmes* (2013).
- Aligner le cadre d'assurance de la qualité avec la mission, la vision et les valeurs de l'Université de Moncton ainsi qu'avec le nouveau *Plan stratégique* et le *Plan d'action autochtone réseau*.
- Identifier des stratégies pour améliorer le taux de persévérance étudiante en s'appuyant sur l'analyse de données institutionnelles plus complètes permettant aux unités de se comparer avec leur faculté/campus et avec l'Université dans son ensemble; les guider dans l'interprétation de ces données.
- Réorienter le processus afin d'évaluer les programmes tels qu'ils sont livrés concrètement et non pas tels qu'ils paraissent au répertoire.
- Raccourcir le processus d'évaluation et renforcer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ainsi que l'amélioration continue dans les années subséquentes.
- Diversifier les profils et les perspectives des équipes d'évaluation en établissant les listes d'évaluatrices et d'évaluateurs potentiels en tenant compte des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDID).
- Rendre le processus plus transparent en affichant publiquement les recommandations adoptées ainsi que les rapports sur leur mise en œuvre.

Réponses aux recommandations

Dans le tableau suivant, nous aborderons chacune des 12 recommandations de l'équipe d'évaluation.

<p>R-1 :</p> <p>Que les recommandations finales de l'évaluation de programme ne soient plus soumises à l'approbation du CGV et du SAC.</p>	<p>Le Plan stratégique de l'Université de Moncton comprend cinq chantiers, y compris le leadership organisationnel dont l'objectif est comme suit :</p> <p>« <i>Disposer de structures, de politiques et de processus qui permettent une prise de décision éclairée, collaborative et dans un temps opportun</i> ».</p> <p>Parmi les critères de succès de ce chantier, on trouve le suivant :</p> <p>« <i>La prise de décision et son application sont accordées au niveau de responsabilité approprié et communiquées avec célérité et transparence</i> ».</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique, l'Université de Moncton révisera le mandat, la composition et le fonctionnement des comités associés au processus d'assurance de la qualité. Nous accueillons donc favorablement cette recommandation qui s'aligne avec l'objectif cité ci-dessus.</p>
<p>R-2 :</p> <p>Que la rédaction de la section du rapport annuel qui concerne les évaluations de programme soit mieux encadrée, qu'elle fasse l'objet d'une rétroaction formelle du VRER et qu'une copie de ces deux documents soit remise au CPR et au CCJ.</p>	<p>Les instances les plus appropriées pour assurer le suivi du processus d'assurance de la qualité seront identifiées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique.</p> <p>Dans le nouveau cadre d'assurance de la qualité, une rétroaction formelle de la ou du VRER est envisagée.</p> <p>Nous sommes d'accord que le suivi du processus doit être renforcé et mieux encadré. Nous explorons la possibilité de mettre en place des mécanismes plus efficaces inspirés des processus d'agrément.</p>

<p>R-3 :</p> <p>Que le processus de modifications de programme soit optimisé en examinant, entre autres, le fonctionnement du CPR.</p>	<p>Comme il est mentionné ci-dessus, l'Université de Moncton révisera le mandat, la composition et le fonctionnement des comités participant au processus d'assurance de la qualité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique. Nous accueillons favorablement cette recommandation qui s'aligne avec l'objectif de :</p> <p><i>« Disposer de structures, de politiques et de processus qui permettent une prise de décision éclairée, collaborative et dans un temps opportun ».</i></p> <p>Parmi les critères de succès du chantier « Leadership organisationnel », on trouve aussi le suivant :</p> <p><i>« L'Université utilise le numérique d'une façon efficace et raisonnée ».</i></p> <p>L'Université prévoit utiliser le système de gestion Perceptive Content pour gérer les documents associés au processus d'assurance de la qualité. Nous utilisons déjà ce système pour gérer les processus liés aux admissions.</p> <p>Le travail de préparation afin d'entreprendre la programmation du système de gestion est en cours au Registrariat et à la Direction générale des technologies (DGT). Un projet pilote sera initié à la session d'hiver 2023.</p>
<p>R-4 :</p> <p>Que le Bureau du VRER propose des moyens d'engager davantage les étudiantes et étudiants dans l'ensemble du processus d'évaluation de programme.</p>	<p>La nomination d'un chercheur institutionnel en avril 2022 a permis à l'Université de Moncton d'envisager la préparation de sondages pour recueillir la rétroaction des personnes inscrites sur la qualité de leur programme et des services de soutien académiques. Un projet pilote est prévu à la session d'hiver 2023.</p> <p>L'évaluation de l'enseignement des cours par les personnes inscrites fera désormais partie des données fournies à l'équipe d'évaluation externe. Ces données seront également analysées à l'interne par un nouveau Comité sur la réussite étudiante.</p> <p>Nous examinons la possibilité d'animer des groupes de discussion pour recueillir la rétroaction des personnes inscrites sur les enjeux soulevés par l'équipe d'évaluation externe.</p> <p>La représentation étudiante est invitée à participer activement à toutes les étapes de l'évaluation au sein des divers comités et lors de la visite des évaluateurs ou évaluateuses externes.</p>
<p>R-5 :</p> <p>Qu'une opération systématique soit mise en place pour définir des objectifs d'apprentissage ou des résultats d'apprentissage pour chacun des programmes.</p>	<p>Cette recommandation sera mise en œuvre en collaboration avec le Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE). La direction du SASE s'est engagée à préparer une formation pour les unités académiques sur les résultats d'apprentissage par programme. Les formations offertes par le SASE sont ouvertes aux membres du corps professoral et aux chargées et chargés de cours des trois campus de l'Université de Moncton.</p> <p><i>« Le SASE a le mandat d'organiser une série d'ateliers ayant pour but d'aider les employées et les employés à perfectionner leur enseignement »</i> (Convention collective entre l'Université de Moncton et l'ABPPUM, Unité I, 2019-2021, 21.17).</p> <p><i>« Parmi les services que le SASE pourra proposer, mentionnons, sans être exhaustif, des programmes d'amélioration du français, d'aide au développement de projets de sabbatique orientés vers le perfectionnement</i></p>

	<i>pédagogique, des stages de développement professionnel, un service de référence et un service de conseiller pédagogique » (21.15).</i>
R-6 : Que le Bureau du VRER se dote d'un système qui assurerait la traçabilité du processus d'évaluation périodique.	<p>La gestion des flux de travail et des documents électroniques liés au processus d'évaluation des programmes et des services de soutien académiques se fera au moyen du système de gestion Perceptive Content, comme mentionné ci-dessus. L'Université de Moncton utilise déjà ce système pour gérer les processus liés aux admissions.</p> <p>Le travail de préparation afin d'entreprendre la programmation du système de gestion est en cours au Registrariat et à la Direction générale des technologies (DGT). Un projet pilote sera initié à la session d'hiver 2023.</p>
R-7 : Que l'Université poursuive la révision de la <i>Politique d'évaluation des programmes</i> en élargissant la consultation auprès des personnes touchées par son application.	<p>Les personnes et instances concernées sont contactées au fur et à mesure que le projet avance. Au cours de la session d'automne 2022, les personnes et instances suivantes ont été consultées à une ou plusieurs reprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recteur • Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et président du Comité des programmes (CPR) • Vice-recteur adjoint à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) / Vice-doyen de la FESR • Secrétaire générale • Leader de la stratégie, Plan stratégique • Registrariat / Direction générale des technologies (DGT) • Chercheur institutionnel • Président, Comité conjoint de planification (CCJ) • Doyennes et doyens de faculté, doyenne des études, Campus d'Edmundston, et doyen des études, Campus de Shippagan (RDD) • Direction générale de la Formation continue • Direction générale de la bibliothèque • Directrice-conservatrice, Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen (GALRC) • Vice-doyennes et vice-doyens avec représentation étudiante (RVD) • Représentant au Comité consultatif AUA-CESPM sur l'assurance de la qualité • Directions, programmes avec agrément • Direction, Service d'animation et de soutien à l'enseignement (SASE) • Codirections, Gestion stratégique de l'effectif étudiant (DGGSEÉ) • Direction, Service aux étudiantes et étudiants (UMCE) • Direction, Service aux étudiants et recrutement (UMCS) • Direction, Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (SARSA) <p>D'autres consultations sont prévues à la session d'hiver 2023. Plusieurs unités académiques et instances participeront à des projets pilotes afin de peaufiner les processus à partir de leur rétroaction.</p>
R-8 : Que le rôle des doyennes et doyens soit clarifié et renforcé de façon à les rendre davantage imputables notamment en ce qui a trait à leur réaction au rapport des examinatrices ou	<p>Pour rendre les doyennes et doyens plus imputables en ce qui a trait à leur réaction au rapport d'évaluation, la doyenne ou le doyen dont relève le programme aura la responsabilité d'évaluer la pertinence de chacune des recommandations de l'équipe d'évaluation à la lumière de l'ensemble des éléments du dossier et de recommander qu'elles soient maintenues, modifiées ou supprimées. Elle ou il pourra également proposer d'autres recommandations.</p>

<p>examineurs externes et au suivi de l'application du <i>Plan de mise en œuvre</i>.</p>	<p>Pour renforcer le suivi des recommandations adoptées, le décanat aura la responsabilité de rencontrer la direction de l'unité académique, de l'UARD ou du CES pour identifier tout besoin éventuel de formation (ex. ateliers sur les résultats d'apprentissage au niveau du programme; ateliers pédagogiques) et pour clarifier les processus institutionnels (ex. soumission de modifications).</p>
<p>R-9 :</p> <p>Que l'Université inscrive dans son nouveau plan stratégique sa volonté de poursuivre l'amélioration de l'enseignement et de l'expérience étudiante en l'arrimant au processus d'assurance de la qualité.</p>	<p>La version finale du Plan stratégique de l'Université de Moncton sera soumise pour approbation au Conseil de l'Université (anciennement le Conseil des gouverneurs) le 28 janvier 2023.</p> <p>Sous le chantier « Enseignement et Recherche-Développement-Création », l'objectif est comme suit :</p> <p>« <i>Bonifier l'enseignement et l'avancement des connaissances par des programmes de formation et de RDC qui se démarquent par la créativité et l'engagement (signature UMoncton)</i> ».</p> <p>Le premier critère de succès pour ce chantier est le suivant :</p> <p>« <i>L'Université a une architecture et une offre de programmes flexibles et efficaces arrimées à un processus d'assurance de la qualité qui permet d'assurer l'amélioration continue de l'enseignement et de l'expérience étudiante</i> ».</p> <p>Notons que le Plan stratégique souligne la volonté de développer une culture d'amélioration continue plus globalement. Parmi les critères de succès pour le chantier « Leadership organisationnel », on trouve le suivant :</p> <p>« <i>L'Université adopte un modèle de gestion dynamique et agile s'appuyant sur une culture de service, d'imputabilité et d'amélioration continue</i> ».</p>
<p>R-10 :</p> <p>Que soient mis en place des mécanismes permettant d'évaluer les unités qui, sans dispenser les programmes, soutiennent directement leur offre et/ou leur évaluation périodique.</p>	<p>Le nouveau Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques englobera les services de soutien académiques relevant du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER), du vice-rectorat, campus d'Edmundston et du vice-rectorat, campus de Shippagan, y compris les bibliothèques et archives, les musées et galeries d'art, le Bureau de l'apprentissage expérientiel (BAE), le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC), le Registrariat, le Service de l'admission, les services d'accessibilité et d'accommodement, d'aide aux études, de bourses et aide financière, d'orientation et recherche de travail, de santé et bien-être, et de vie étudiante, le Centre d'aide en français (CAF), le Centre international d'apprentissage du français (CIAF) et le Centre Nikonuk, entre autres.</p> <p>Un des principes directeurs du Plan stratégique se lit comme suit :</p> <p>« <i>Université réseau : miser sur le travail en réseau entre les campus, les unités et les services</i> ».</p> <p>Ainsi, chaque évaluation d'un service de soutien académique impliquera les trois campus.</p>
<p>R-11 :</p> <p>Que le Bureau du VRER, en collaboration avec le Registrariat, fournisse des données complètes qui incluraient des informations relatives aux finissantes et</p>	<p>La nomination d'un chercheur institutionnel en avril 2022 a permis à l'Université de Moncton d'augmenter sa capacité en matière de collecte et analyse des données institutionnelles.</p> <p>En collaboration avec le Registrariat et la Direction générale des technologies (DGT), le chercheur institutionnel préparera les données pour chaque programme en faisant la comparaison avec l'ensemble de la faculté ou du</p>

<p>finissants et aide les unités dans l'interprétation de ces données.</p>	<p>campus concerné, d'une part, et avec l'Université dans son ensemble, d'autre part. Les données quantitatives touchent l'effectif étudiant, la réussite étudiante, les ressources professorales, les feuilles de route, les apprentissages et l'évaluation de l'enseignement.</p> <p>Un nouveau Comité sur la réussite étudiante se rencontrera au moins quatre fois par année pour étudier les données institutionnelles pour l'Université dans son ensemble et pour prendre connaissance des tendances générales. Ce comité étudiera également les données pour les programmes à évaluer et préparera un rapport pour chaque unité qui l'aidera à les interpréter.</p> <p>Le Bureau de la recherche institutionnelle mènera également des sondages auprès des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes inscrites • Les diplômées et diplômés • Les employeurs et organismes externes. <p>Un projet pilote sera initié à la session d'hiver 2023 afin d'élaborer les modèles de sondages.</p>
<p>R-12 :</p> <p>Que les unités concernées reçoivent des explications sur les raisons qui sous-tendent le choix des recommandations à intégrer dans le <i>Plan de mise en œuvre</i>.</p>	<p>Nous accueillons favorablement cette recommandation qui s'aligne avec l'objectif du chantier « Leadership organisationnel » du Plan stratégique qui est comme suit :</p> <p>« <i>Disposer de structures, de politiques et de processus qui permettent une prise de décision éclairée, collaborative et dans un temps opportun</i> ».</p> <p>Parmi les critères de succès de ce chantier, on trouve le suivant :</p> <p>« <i>La prise de décision et son application sont accordées au niveau de responsabilité approprié et communiquées avec célérité et transparence</i> ».</p> <p>La gestion des flux de travail et des documents électroniques liés au nouveau <i>Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques</i> se fera au moyen du système de gestion Perceptive Content, comme mentionné ci-dessus. Chaque personne ou instance concernée aura dix (10) jours ouvrables pour se prononcer sur les recommandations en remplissant les cases qui lui sont réservées.</p> <p>Par souci de transparence, toutes les recommandations et tous les commentaires seront transmis aux instances internes sans modification. Toute proposition de modification apportée par le décanat ou la ou le VRER sera identifiée et expliquée dans leurs rapports respectifs. Tous les rapports et commentaires seront accessibles aux unités académiques et aux services de soutien académiques dans Perceptive Content.</p>

Calendrier	Consultations à la session d'automne 2022
19 août	Gilles Roy, VRER
30 août	Stéphanie Wheaton, registraire
31 août	Données institutionnelles : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel
1 ^{er} septembre	Mission, vision et valeurs : Mathieu Lang, planification stratégique
2 septembre	Données institutionnelles : Stéphanie Wheaton, registraire
2 septembre	Matthieu LeBlanc, Comité consultatif AUA-CESPM sur l'assurance de la qualité, et Jean-François Thibault, président du Comité conjoint de planification (CCJ)
6 septembre	Échéancier du processus d'évaluation : Gilles Roy, VRER
16 septembre	Données institutionnelles : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel, Jeannine Belliveau (DGT) et Stéphanie Wheaton, registraire
21 septembre	Résultats d'apprentissage par programme : Pierre-Yves Barbier, directeur du SASE
21 septembre	Services de soutien académiques : Sophie LeBlanc Roy et Denis Boucher (DGGSEÉ), Natacha Sirois (UMCE), Denise Haché (UMCS), Marthe Brideau (Bibliothèques), Stéphanie Wheaton, registraire, Stefanie Renée LeBlanc (SARSA)
23 septembre	Échéancier du processus d'évaluation : RDD
5 octobre	Programmes avec agrément : Suzanne Harrison (SINF), Grant Handrigan (KNEP), Lise Savoie (TSOC), Pierrette Fortin (Foresterie), Frédéric Huppé-Gourgues (FSSSC), Nancy Black (Ingénierie).
5 octobre	Échéancier du processus d'évaluation : RVD
17 octobre	Rapport d'auto-évaluation et mandat des évaluateurs et évaluatrices : RVD
18 octobre	Données institutionnelles : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel, Jeannine Belliveau (DGT) et Stéphanie Wheaton, registraire
18 octobre	Denis Prud'homme, recteur et Gilles Roy, VRER
19 octobre	Signature UMoncton : Mathieu Lang, planification stratégique
24 octobre	Rapports : Matthieu LeBlanc, Comité consultatif AUA-CESPM sur l'assurance de la qualité
24 octobre	Plan d'action autochtone réseau : Pierrette Fortin, doyenne des études, UMCE
24 octobre	Mission, vision et valeurs : Mathieu Lang, planification stratégique
25 octobre	Accessibilité (étudiantes et étudiants ayant une incapacité) : Stefanie Renée LeBlanc
28 octobre	Données institutionnelles : Stéphanie Wheaton, registraire
28 octobre	Informations institutionnelles (services des bibliothèques réseau; bibliographie des manuels de cours) : Marthe Brideau, direction générale de la bibliothèque
31 octobre	Cycles supérieurs : Francis LeBlanc, doyen de la FESR
1 ^{er} novembre	Plan de communication et accès à l'information : Lynne Castonguay, secrétaire générale
4 novembre	Cycles supérieurs : Francis LeBlanc, doyen de la FESR, et Benoit Doyon-Gosselin, vice-doyen de la FESR
14 novembre	Choix des évaluateurs et évaluatrices externes : RVD
15 novembre	Traçabilité du processus, utilisation de Perceptive Content : Stéphanie Wheaton, registraire
15 novembre	Rapport des bibliothèques réseau : Marthe Brideau, direction générale de la bibliothèque
16 novembre	Rapport de la galerie d'art : Nisk Imbeault, directrice-conservatrice de la Galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen
18 novembre	Comités du Sénat : Lynne Castonguay, secrétaire générale
21 novembre	Traçabilité du processus, utilisation de Perceptive Content : Stéphanie Wheaton, registraire
21 novembre	RDD – mise à jour
23 novembre	Données institutionnelles : Jérémie Dupuis, chercheur institutionnel, Jeannine Belliveau (DGT) et Stéphanie Wheaton, registraire
25 novembre	Comités du Sénat : Lynne Castonguay, secrétaire générale
29 novembre	Gestion des listes de programmes, de projets de modifications, etc. : Secrétariat général, registrariat et bureau du VRAEAP
5 décembre	Perceptive Content : Stéphanie Wheaton, registraire
12 décembre	Gilles Roy, VRER
22 décembre	Soumission du Plan d'action de suivi à la CESPM